

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation, de terrassement, de concassage et de remblayage nécessaire en vue de l'aménagement du site du nouveau Centre Logistique de l'Infrastructure Ferroviaire à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/25/1168 de la part de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois – CFL concernant la Gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation, de terrassement, de concassage et de remblayage nécessaire en vue de l'aménagement du site du nouveau Centre Logistique de l'Infrastructure Ferroviaire à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier électronique du 7 janvier 2026.

Fait à Bettembourg, le 7 janvier 2026

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

